

Année 2023

Pneumologues libéraux

tte fiche produite par l'Assurance Maladie présente des informations concernant la démographie, l'activité, la patientèle et les prescriptions des pneumologues ainsi que l'évolution des effectifs et des honoraires depuis l'an 2000 jusqu'en 2023

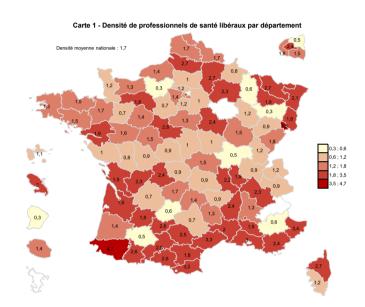
Source, champ et définitions

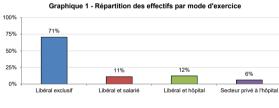
- Source : Système National des Données de Santé (SNDS).
- Champ : année 2023, ensemble des régimes d'assurance maladie, France entière.
 Dénombrement : professionnels de santé libéraux conventionnés ayant au moins un remboursement de soins dans l'année et présents au 31 décembre 2023.
- Montant : professionnels de santé libéraux conventionnés ayant au moins un remboursement de soins dans l'année et présents au 31 décembre 2023 ou en cessation d'activité au cours de l'année 2023.
- La densité est exprimée sur 100 000 habitants estimés par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) au 1er janvier 2024.

 Un professionnel actif à part entière (APE) est un professionnel qui a exercé une activité libérale normale sur une année complète, dans un cadre conventionnel. La part des effectifs APE est différente selon les professions de santé et les spécialités. Les effectifs APE ne comprennent pas : les professionnels de santé qui se sont installés en cours d'année, ceux qui sont encore en activité après 65 ans, ceux qui exercent à l'hôpital à temps plein et ceux qui ne sont pas conventionnés.
- Les honoraires sans dépassement (HSD) sont exprimés en euros y compris les frais de déplacement.
- Le nombre d'actes est restitué hors majorations.
- Les actes de radiologie ne sont pas identifiés dans les prescriptions (le radiologue étant considéré comme prescripteur des examens qu'il effectue).

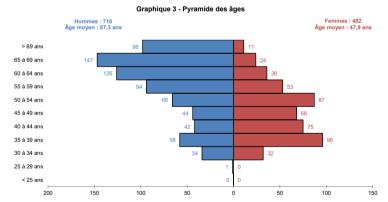
1. Démographie











On dénombre 1 196 pneumoloques conventionnés libéraux au 31 décembre 2023 en France. Au cours de l'année, 58 d'entre eux se sont installés et on en recense aussi près de deux sur cinq ayant 60 ans ou plus. En moyenne les femmes sont légèrement sous-représentées (40%) mais la tendance s'inverse en fonction des tranches d'âge : sur-représentation des hommes à partir de 55 ans et sur-représentation des femmes de moionis de 55 ans. Les pneumologues exercent en grande majorité en libéral exclusif (71%) tandis qu'environ un sur huit exerce en libéral et hôpital. Leur mode de conventionnement principal est le secteur 1. Au niveau géographique, la densité de pneumologues pour 100 000 habitants est plus importante en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie ainsi qu'en Martinique. A l'inverse, il n'y a aucun pneumologue dans la région Mayotte.



Année 2023

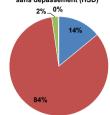
2. Activité et honoraires

Tableau 1 - Montant des honoraires en euros

	Toute activité				Actif à part entière (APE)			
	Conventionnés secteur 1	Conventionnés secteur 2	dont adhérents à l'Optam	dont non adhérents à l'Optam	Conventionnés secteur 1	Conventionnés secteur 2	dont adhérents à l'Optam	dont non adhérents à l'Optam
Honoraires sans dépassement (HSD)	214 395 031	66 250 058	46 837 398	19 412 660	154 678 110	56 445 586	41 095 043	15 350 544
Dépassement	941 886	14 567 832	6 317 795	8 250 037	606 624	11 933 926	5 353 325	6 580 600
HSD moyen par PS	249 587	196 588	217 848	159 120	281 745	223 990	244 613	182 745
Dépassement moyen par PS	1 096	43 228	29 385	67 623	1 105	47 357	31 865	78 340

Tableau 2 - Montant des honoraires sans dépassement (HSD) par type d'acte HSD (en milliers d'euros) onventionnés | Convention Type d'acte Conventionnés secteur 2 secteur 2 Total adhérents non adhérents à l'Optan à l'Optam 19 413 46 837 280 645 Total 214 395 29 108 24 960 6 812 3 448 39 368 Actes cliniques **34 375** 18 647 Consultations et téléconsultations **3 365** 2 225 6 050 Avis ponctuel de consultant CS - Consultation au cabinet par le médecin spécialiste 1 88 10 70 1 065 Autres consultations et téléconsultations Majorations
Autres actes cliniques 4 065 743 82 4 891 102 234 805 18 37 350 83 181 875 15 580 Actes techniques - Acte d'imagerie (hors échographie) 3 292 176 968 136 36 510 3 433 229 042 15 565 ATM - Acte technique médical (hors imagerie) Autres actes techniques 2 859 2 561 384 5 804 Forfait structure Autres rémunérations forfaitaires 1 982 119 2 964

Graphique 4 - Décomposition du montant des honoraires sans dépassement (HSD)

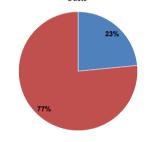


- Actes cliniques
- Actes techniques
- Rémunérations forfaitaires
- Autres

Tableau 3 - Dénombrement des actes nar type d'acte

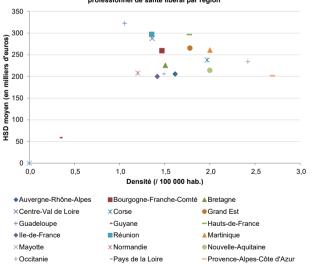
Tableau 3 - Dénombrement des actes par type d'acte					
	Nombre d'actes (en milliers)				
		Conventionnés	Conventionnés secteur 2	Total	
Type d'acte	Conventionnés	secteur 2			
	secteur 1	adhérents	non adhérents	Total	
		à l'Optam	à l'Optam		
Actes cliniques (hors majorations)	772	165	89	1 027	
Consultations et téléconsultations	769	165	89	1 022	
Avis ponctuel de consultant	225	69	40	334	
C - Consultation au cabinet par le médecin	72	10	1	84	
CS - Consultation au cabinet par le médecin spécialiste	457	80	46	583	
Autres consultations et téléconsultations	14	5	2	22	
Majorations	948	168	26	1 142	
MCS - Majoration de coordination par le médecin spécialiste	444		10	531	
MPC - Majoration forfaitaire transitoire par le médecin spécialiste	450	78	11	539	
Autres majorations	55	13	5	72	
Autres actes cliniques	3	1	0	4	
Actes techniques	2 604	521	223	3 348	
ADI - Acte d'imagerie (hors échographie)	133	6	0	138	
ATM - Acte technique médical (hors imagerie)	2 426	499	222	3 147	
K - Acte de chirurgie et de spécialité pratiqué par le médecin	39	15	0	54	
Autres actes techniques	7	2	0	9	

Graphique 5 - Décomposition du nombre d'actes par type d'acte

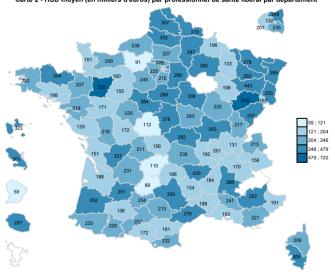


Actes cliniques (hors majorations) Actes techniques

Graphique 6 - Densités et honoraires sans dépassement (HSD) moyens (en milliers d'euros) par professionnel de santé libéral par région



Carte 2 - HSD moyen (en milliers d'euros) par professionnel de santé libéral par département



Les honoraires (y compris dépassement) des pneumologues conventionnés secteurs 1 ou 2 ont atteint 296 millions d'euros en 2023. Pour les actifs à part entière (APE) qui sont au nombre de 801 (soit 67% de l'effectif total), ces honoraires sont de 224 millions d'euros. Les dépassements ont représenté 12% des honoraires des médecins actifs à part entière conventionnés secteur 2 adhérents à l'Optam alors qu'ils ont représenté 30% des honoraires de ceux qui n'ont pas adhérés à l'Optam. Lorsque l'on décompose les honoraires sans dépassement (HSD) par type d'acte, on s'aperçoit que les actes techniques occupent environ cinq sixièmes de leurs HSD tandis que les actes cliniques sont leur deuxième source de revenus avec 14%. En nombre d'acte, plus de trois quarts (77%) des actes fiectués par les pneumologues sont des actes techniques. Au niveau géographique, les HSD moyens par professionnel de santé libéral sont moins élevés en Guyane et en lle-de-France alors qu'ils sont plus importants en Guadeloupe et à la Réunion.



Année 2023

3. Patientèle



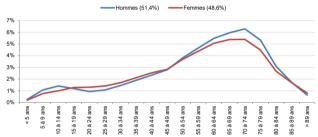
1710

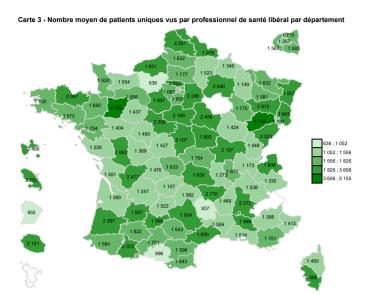
patients uniques vus par professionnel de santé libéral en moyenne dans l'année

Tableau 4 - Distribution du nombre de patients uniques vus

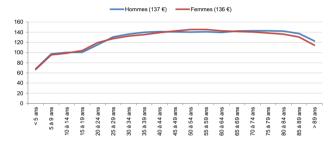
Percentile	Patients
1er percentile	29
5e percentile	380
10e percentile	579
20e percentile	951
30e percentile	1 217
40e percentile	1 454
Médiane	1 636
60e percentile	1 814
70e percentile	2 036
80e percentile	2 311
90e percentile	2 815
95e percentile	3 443
99e percentile	4 801

Graphique 7 - Part de la patientèle par tranche d'âge et par sexe du patient





Graphique 8 - HSD moyen (en euros) par tranche d'âge et par sexe du patient

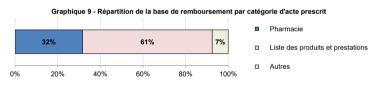


En moyenne, les pneumologues voient 1 710 patients uniques dans l'année. Cependant, la dispersion du nombre de patients est relativement étendue : les 10% les plus actifs voient environ 2 800 patients dans l'année. Globalement, la part des hommes dans la patientèle est légèrement supérieure à celle des femmes (51% contre 49%). Il existe néanmoins des disparités selon l'âge : la patientèle masculine est majoritaire jusqu'à 14 ans et à partir de 50 ans alors que la patientèle féminine est majoritaire de 15 à 49 ans. Au niveau géographique, on constate que les pneumologues ayant le plus de patients se situent en Guadeloupe et en Martinique alors que ceux ayant le moins de patients se situent en Guyane et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Par ailleurs, un patient génère un honoraire sans dépassement (HSD) moyen équivalent à une patiente (136 € contre 137 €). Il n'y a pas de différence notable selon les classes d'âge.

4. Prescriptions

Tableau 5 - Base de remboursement des actes prescrits par catégorie d'acte

Catégorie d'acte	Base de remboursement (en milliers d'euros)	Pourcentage par rapport au total	
Total	1 193 365	100%	
Pharmacie	377 806	32%	
Liste des produits et prestations	726 261		
Autres	89 298	7%	

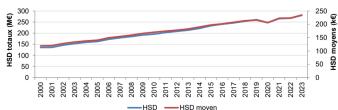


La liste des produits et prestations est le premier poste de prescription des pneumologues. Il représente plus de trois cinquièmes du total de leurs prescriptions en base de remboursement alors que la pharmacie est leur deuxième poste de prescription (près d'un tiers du total). Enfin, ils sont les troisièmes prescripteurs les plus importants de dispositifs médicaux compris dans la liste des produits et prestations (12%).

5. Evolution

Graphique 10 - Evolution des effectifs et de la densité

Graphique 11 - Evolution des honoraires sans dépassement (HSD) totaux et moyens à prix courant



Après une période de hausse jusqu'en 2018, les effectifs ont amorcé une période de stabilité, passant de 1 140 en l'an 2000 à environ 1 200 en 2023 (+0,2% par an en moyenne). Dans le même temps, on constate que la densité de pneumologues par habitant a diminué passant de 1,87 à 1,75 pour 100 000 habitants entre l'an 2000 et 2023. Concernant les honoraires sans dépassement, on observe une forte hausse depuis l'an 2000, passant de 136 millions d'euros à 281 millions d'euros, soit une évolution de +3,2% par an en moyenne. Par professionnel de santé, cela représente une évolution moyenne annuelle de +3%.